

Intitulé de l'UE	Questions spéciales du service social
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier: assistant social FC

Responsable(s)	Heures	Période
Nikola GERIN Marie HESPEL Dorian MEURIS Quentin PASETTI	50	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Politique d'accueil des immigrés	12.5h	Marie HESPEL Quentin PASETTI
Réalités des CPAS	25h	Nikola GERIN
Sociologie de l'interculturalité	12.5h	Dorian MEURIS

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Politique d'accueil des immigrés : 4h de théorie, 8.5h d'exercices/laboratoires
Réalités des CPAS : 25h de théorie
Sociologie de l'interculturalité : 12.5h de travaux

Langue d'enseignement
Politique d'accueil des immigrés : Français
Réalités des CPAS : Français
Sociologie de l'interculturalité : Français

Connaissances et compétences préalables
Nihil

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable <ul style="list-style-type: none"> ◦ Construire son identité professionnelle

- Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- Exercer un jugement professionnel.
- Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
 - Repérer et décrire les données philosophiques, juridiques, sociologiques, politiques, économiques, culturelles, psychologiques, institutionnelles, environnementales... et leur évolution
 - Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - Construire un regard critique
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
 - Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale
 - Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - Mettre en oeuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
 - Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
 - Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
 - Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire
- Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés
 - Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
 - Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
 - Acquérir et développer des habiletés relationnelles
 - Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
 - Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
 - Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
 - Développer la créativité
 - Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Objectifs de développement durable



Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- 10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.
- 10.7 Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.
- 16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.

Acquis d'apprentissage spécifiques

CPAS : Comprendre et utiliser les principales législations utilisées par les travailleurs sociaux des CPAS et ce au travers d'un ou plusieurs concepts éclairants.

Percevoir la diversité d'actions proposées par les CPAS

Contenu de l'AA Politique d'accueil des immigrés

L'étudiant sera amené à découvrir la réalité de l'accueil des réfugiés en Belgique, principalement via des activités pédagogiques extérieures ou via l'intervention d'un acteur du secteur et/ou d'un témoin.

Contenu de l'AA Réalités des CPAS

1. Les grandes législations utilisées par les travailleurs sociaux de CPAS, analysées au travers de concepts éclairants (dignité humaine, activation sociale, grande précarité, sans-abrisme, ...)
2. CPAS et travail social en contexte difficile (urgence sociale, contrôle et contrainte, rapport à l'argent)
3. Séminaire et visite insitutionnelle

Contenu de l'AA Sociologie de l'interculturalité

Rédaction d'un travail respectant la démarche de recherche sur base d'une question de départ au choix en lien avec la sociologie de l'interculturalité. L'apprenant devra appréhender les concepts d'interculturalité et de multiculturalisme en se basant sur la méthode scientifique suivante :

Question de départ / Exploration / Problématique et question de recherche / Cadre théorique / Réponse à la question de recherche.

Objectifs :

Qu'est-ce que l'interculturalité (et multiculturalisme) sous l'angle des sciences sociales ?

Sélectionner une question de départ.

Sélectionner ma question de recherche.

Sélectionner un cadre théorique me permettant de répondre à ma question de recherche.

Présenter mon cadre théorique.

Utiliser mes recherches pour répondre à ma question de recherche.

Méthodes d'enseignement

Politique d'accueil des immigrés : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive, activités pédagogiques extérieures, étude de cas

Réalités des CPAS : cours magistral

Sociologie de l'interculturalité : approche interactive, approche déductive, étude de cas, Dossier

Supports

Politique d'accueil des immigrés : notes de cours, notes d'exercices, Sites internet ad hoc

Réalités des CPAS : notes de cours

Sociologie de l'interculturalité : Dossier

Ressources bibliographiques de l'AA Politique d'accueil des immigrés

Webographie

Association pour le droit des étrangers (Adde)

Coordination et initiative pour étrangers (CIRE)

Commissariat général pour les réfugiés et les apatrides (CGRA)

Ressources bibliographiques de l'AA Réalités des CPAS

Zamoras Vargas, D., histoire de l'aide sociale en Belgique, Politique, septembre 2012

J-F. FUNCK, le droit de la sécurité sociale, De Boeck

CPAS plus éd UVCW

Ressources bibliographiques de l'AA Sociologie de l'interculturalité

L'apprenant est amené à construire sa bibliographie lui-même en fonction de sa thématique.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Politique d'accueil des immigrés : 25% Réalités des CPAS : 50% Sociologie de l'interculturalité : 25%
Langue(s) d'évaluation	Politique d'accueil des immigrés : Français Réalités des CPAS : Français Sociologie de l'interculturalité : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Politique d'accueil des immigrés :

- Un travail écrit d'évaluation, en lien avec deux activités pédagogiques (interventions ou vistes extérieures), a valeur d'examen et représente 100% de la note. Les modalités du travail seront disponibles sur Moodle au plus tard lors du dernier cours.

En août, l'étudiant devra présenter un travail écrit individuel dont les consignes seront disponibles sur Moodle.

Méthode d'évaluation de l'AA Réalités des CPAS :

Examen écrit 100% (commentaire d'un texte à finalité sociale et en lien avec les dynamiques sociales des CPAS, abordées en cours). L'examen est similaire à la première épreuve de recrutement en CPAS.

Méthode d'évaluation de l'AA Sociologie de l'interculturalité :

Modalités d'évaluation disponibles sur eCampus.

Travail de groupe (groupe à définir lors de la première séance).

Les absents lors de la formation des groupes seront placés aléatoirement dans un groupe.

Remise du travail compét sous format papier et sur eCampus lors de la dernière séance.

Le travail sera obligatoirement composé des différentes étapes présentées ci-dessous. L'absence d'une seule étape entraîne une non-validation du travail.

Chaque séance sera consacrée à la réalisation d'une étape sous la forme d'un objectif à atteindre.

Le travail de la séance devra être remis à la fin de celle-ci sur eCampus (le devoir sur eCampus se clôture à la fin de la séance).

L'absence d'une seule étape entraîne une non-validation du travail dans son ensemble.

Le travail complet sera composé des différentes étapes déposées sur eCampus. Elles pourront faire l'objet d'amélioration.

Les consignes sont disponibles sur eCampus. Le non-respect des consignes (police, horaire de remise, non utilisation de la norme APA, absence de toutes les étapes, etc.) entraîne une non validation du dossier.

Examen rattrapable en seconde session selon les mêmes modalités. Remise sur eCampus

Pour des raisons organisationnelles, le travail devra être fait individuellement sur base d'une nouvelle thématique. Pas

de présentation orale de la grille de lecture (mais grille de lecture dans le travail).

Pour des raisons organisationnelles, le travail ne bénéficiera pas d'un suivi de la part du maître assistant.

Toutes informations supplémentaires relatives à la seconde session seront transmises **exclusivement** lors de la consultation des copies relative à l'AA. **Aucune information par mail.**

Année académique : **2024 - 2025**